

207C2272
FR0000062184-FS1007

10 octobre 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IDSUD
(Eurolist)

Par courrier en date du 10 octobre 2007, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna – 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds gérés par elle, a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 octobre 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société IDSUD et détenir pour le compte desdits fonds 49 000 actions IDSUD représentant autant de droits de vote soit 5,16% du capital et 3,91% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 950 400 actions représentant 1 252 968 droits de vote.